

LA RIVE

56

Novembre 2024

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhèneche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.ovh>

Edito: Ce mois-ci, nous vous proposons deux articles que j'ai écrit pour le journal l'Aisne Nouvelle, qui ne les a d'ailleurs pas publiés, et c'est pourquoi je vous les livre dans ce numéro de Novembre...

Ces deux articles traitent de deux moments de la vie de l'agglomération: Le premier conseil communautaire qui s'est déroulé dans le nouvel amphithéâtre construit adossé à l'hôtel des formations. C'est une salle ultra-moderne dotée des équipements numériques les plus à la pointe de la modernité... Mais les élus de l'agglomération seront-ils à la hauteur de ces nouvelles installations, et sauront-ils les utiliser d'une manière optimale?... Déjà, le vote électronique a généré de fameux couacs et révélé "l'illectronisme" de certains conseillers... Comme on dirait vulgairement, c'est un peu "donner du beurre à un cochon".

Conseil Communautaire du 30 septembre 2024...

Le conseil communautaire dans son nouvel amphithéâtre... Les élus se frottent aux contraintes du vote électronique...

Nous vous en avons déjà parlé dans le journal du [...], le nouvel amphithéâtre construit dans la continuité de l'hôtel des formations devient le nouveau cadre au sein duquel va se réunir le conseil communautaire de notre agglomération...

C'est ainsi que 68 d'entre eux (sur un total de 84) se retrouvaient ce lundi 30 septembre pour délibérer sur différents sujets exposés dans l'ordre du jour établi par le Président Dominique IGNASZAK...

La séance avait valeur de test, ce soir-là, car les élus du Conseil Communautaire inauguraient ce que beaucoup d'instances délibératrices utilisent dans leurs séances, le vote électronique... Et je peux vous dire que ça n'a pas été une mince affaire, ce mode de vote n'ayant été maîtrisé qu'au bout d'une dizaine de délibérations... Il suffisait pourtant d'appuyer sur les petits boutons d'un boîtier pour enregistrer son vote... Le Président a d'ailleurs anticipé le relatif déficit psychomoteur de ses collègues, puisqu'il a proposé en début de séance de doubler ce vote électronique par un vote à main levée... On a d'ailleurs assisté à quelques couacs en la matière, les votes à main levée ne correspondant pas aux votes électroniques... Des conseillers ont voté contre certaines décisions lors du vote électronique alors qu'ils n'ont pas levé la main pour exprimer leur désaccord... Et ce n'est pas sous le couvert de l'anonymat, puisque leur nom apparaît sur le tableau de vote affiché sur l'écran de la salle... Peut-être n'avaient-ils pas envie de justifier leur position lors du vote à main levée...

Car lors de cette réunion, peu d'interventions ont eu lieu...

Nous avons eu celle d'Alban DELFORGE, qui a systématiquement contesté le recrutement de nouveaux agents territoriaux, arguant qu'il n'y avait nul besoin de fonctionnaires pour les missions auxquelles on les destinait. Il valait mieux s'adresser à des agences privées qui feraient bien mieux le boulot...

Une autre intervention, celle de Monsieur MATTHIEU, le Maire de SAINT-GOBAIN, qui a reproché au Président de ne pas avoir consulté les agents de la communauté avant de prendre une délibération concernant l'organisation du travail et le cadre de leur rémunération... Le Président, en réponse, lui a gentiment demandé s'il s'était mué tout à coup en délégué syndical... Il a également déclaré qu'avec les salariés de la collectivité, le dialogue était permanent, et que s'il y avait eu une opposition à ce genre de décisions de leur part, il en aurait tenu compte...

Enfin, c'est Monsieur Joël PESTEL, conseiller communautaire élu de la commune de GUIVRY, qui dénonce énergiquement le financement de la compétence GEMAPI décidée par la majorité du Conseil Communautaire...

La GEMAPI c'est la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations... Celui-ci estime que les habitants de sa commune payent deux fois ce financement : une fois par l'impôt, puisque la GEMAPI fait l'objet d'un prélèvement sur la base du foncier bâti à travers la taxe GEMAPI (justement)... Puis une deuxième fois lorsque l'agglomération prélève sur le budget communal l'équivalent de ce que la commune versait au syndicat intercommunal de la Verse... Ça s'appelle un transfert de charge... Et ça, Monsieur PESTEL trouve que c'est parfaitement injuste !

C'est pas faux... C'est pas faux, mais c'est la loi... Et Monsieur Bernard BRONCHAIN, l'un des vices-présidents du conseil, lui a fort pertinemment fait remarquer que cet état de chose était identique pour le traitement et la collecte des déchets ménagers: les transferts de charge effectués lors de la prise de compétence en 2003, se doublent pour certaines communes d'une ponction sur leur budget, équivalents à ce qu'elles dépensaient pour financer cette compétence...

Et c'est la loi NOTRe qui nous a contraint ou tout du moins invités à procéder à ces transferts... Mais effectivement on y était pas obligé... Car en matière de transferts de charges, les communes de l'ancienne Communauté de la vallée d'Oyse se sont bien gardées d'y avoir recours lors du transfert des compétences «service social»... Ce qui fait qu'aujourd'hui les habitants de ces communes bénéficient de services que tous les habitants de l'agglomération payent «plein pot», même s'ils n'en bénéficient pas... Dura lex, sed lex...

Les 6èmes rencontres économiques...



C'est ce mardi 5 Novembre qu'avait lieu les sixièmes rencontres économiques organisées par l'Agglomération de Chauny Tergnier La Fère...

Rappelons ici ce que sont ces rencontres et quels objectifs elles visent...

Tout d'abord resserrer les liens entre les multiples acteurs formant le tissu économique de notre territoire: chefs d'entreprises, élus, financeurs, formateurs qu'ils soient publics ou privés, milieux associatifs et professionnels liés à l'emploi, bref tous les intervenants susceptibles de faire avancer le bateau du développement économique...

D'ailleurs le Président de l'agglomération, Dominique IGNASZAK l'a clairement énoncé dans son discours d'introduction: «...Pour réussir nous devons jouer en équipe ! Chacun d'entre nous doit apporter sa pierre à l'édifice, non pas dans la concurrence, mais dans la coopération et la solidarité...»

Quatre temps forts rythmaient le déroulement de cette matinée. Tout d'abord un espace de rencontres dans le grand hall, au sein duquel ceux qui le désiraient pouvaient présenter leur société et ainsi dialoguer avec ceux qui voulaient s'informer sur leurs activités. Puis les participants étaient invités à assister à deux tables rondes autour de sujets propices à enrichir le tissu économique de notre agglomération:

_un territoire attractif et durable.

_recruter et fidéliser de nouveaux talents...

La matinée s'achevait par une remise de prix décernés pour le Concours «démarez-vous». Dans le cadre d'un partenariat avec la CCI Hauts-de-France, France Travail et l'APEC, la Région Hauts-de-France a lancé ce concours, qui vise à mettre en avant les entreprises attractives, exemplaires et innovantes... Celui-ci s'adressait à toutes les entreprises PME et TPE des Hauts-de-France et s'organisait autour de trois catégories: la promesse employeur, le recruter autrement et l'e-réputation. Deux entreprises ont donc été primées à ce concours : Magnéto Wheels et Maréchal Pesage...

Les tables rondes: attractivité et excellence...

Animé par Philippe GRAND, un journaliste sportif du Courrier Picard venu faire "les ménages" comme on dit dans le jargon journalistique, ces tables rondes étaient centrées sur deux thèmes très prégnants dans la politique des territoires : attractivité d'un espace économique, son excellence renforcée par le recrutement et la fidélisation de talents...

Concernant l'attractivité, les intervenants étaient questionnés sur les raisons de leur implantation sur le territoire de notre agglomération... Sans surprise, La plupart d'entre eux sont venus chercher une zone de chalandise qu'ils ont trouvé parce qu'il y avait un besoin, soit de service, soit commercial, et que les services de l'agglomération ainsi que ses agences partenaires ont accueilli et aidé leurs projets d'une manière efficace et conviviale... Tous reconnaissent que c'est d'abord la facilité des rapports humains noués avec les services de l'agglomération qui ont fait pencher la balance... Ils reconnaissent unanimement la qualité de l'écoute, la pertinence des conseils, les opportunités décisives des aides financières dans le succès de leurs implantations...

Seul petit reproche énoncé lors de cette table ronde: une formation qui n'est pas toujours à la hauteur des attentes des entreprises...

Au sujet du recrutement et de la fidélisation des talents, les personnes invitées à cette table ronde sont tombées d'accord pour convenir que les talents ne sont pas le produit d'une génération spontanée, mais qu'il faut les chercher, les repérer et surtout les former... «... Sans technique un don n'est rien qu'une sale manie...» chante Brassens... C'est un peu le credo de nos intervenants qui placent la formation au centre de leur préoccupation... Rien ne sert à recruter des collaborateurs talentueux, encore faut-il que leur talent s'appuie sur une maîtrise technique sans faille...

Mais ces salariés, on a besoin de les garder dans les entreprises. C'est à ce stade que nos intervenants reconnaissent l'importance de la qualité des rapports humains dans l'efficacité de leur équipe... Ils reconnaissent d'ailleurs que lorsqu'on y prête attention, le «turn over» de leurs salariés est très limité...

Ce n'est pas par hasard que les responsables de l'agglomération ont choisi ces thèmes de débat pour ces rencontres économiques. Elle décline d'ailleurs largement ce thème dans l'orientation 5 de son projet de territoire, «un territoire attractif et ouvert contribuant au rayonnement de son territoire».

Cependant, il y lieu de se montrer prudent sur la mise en place des politiques d'attractivité. Les chercheurs Michel GROSSETTI et Olivier BOULBA-OLGA considèrent que ces politiques visant à améliorer l'attractivité ou l'excellence est un mythe et qu'elles n'ont que peu d'efficacité... Ils préconisent plutôt de reporter l'énergie et les moyens financiers mobilisés dans ces politiques à l'amélioration des services, des infrastructures d'accueil, de la formation et de l'orientation des demandeurs d'emploi, tout ce qui fait que les entreprises se sentiront bien dans un écosystème...

Et c'est bien dans cette direction qu'œuvrent les élus de notre agglomération...